CHINON



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 59 JUILLET 2020

Compétences et détermination, le Maire Jean-Luc Dupont présente son équipe p. 4 à 8





VIE LOCALE : Fabien Morin, Chef de projet Coeur de ville p. 10 et 11



VIE LOCALE : Le cinéma «Le Rabelais» ouvre tout l'été p. 9



VIE LOCALE : Olivier Debré à Chinon p.15

CONFLUENCES AVOCATS

02 47 98 55 00

avocats@cabinetleterme.com



CHINON · TOURS · SAUMUR

ZA PLAINE DES VAUX N°2 · 7, rue Pierre Latécoère

Archambault Travel





Circuits, séjours, week-end Programmes sur mesure Billetterie Air, Mer

16, Place Jeanne d'Arc · CHINON

02 47 95 25 47

chinon@selectourafat.com





Sommaire

Vie locale

P.4 à 17

Vie associative

P.19

En images

P.20 à 21

Expression libre

P.22



Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Luc Dupont Réalisation et rédaction : Service communication 02 47 93 03 25 Conception maquette : JL Duchesne - Réalisation : Service Communication Impression : Numeriscann-37

Crédits photos : Ville de Chinon - Fabienne Boueroux - La Nouvelle République

Régie publicitaire : SIP 02 47 39 56 10

Dépôt légal: 3^{ème} trimestre 2020 - Magazine municipal gratuit tiré

 $\grave{\text{a}}$ 5000 exemplaires, 3 parutions par an.

La ville de Chinon remercie l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine ainsi que les différents services municipaux qui ont participé à l'élaboration des articles.

Edito



Chinonaises, Chinonais,

C'est avec une grande fierté et avec beaucoup d'émotion qu'à l'issue du scrutin des élections municipales, j'ai revêtu, à nouveau, l'écharpe de Maire de Chinon. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée. Je peux vous assurer qu'avec l'équipe de l'Union pour Chinon nous mettrons tout en oeuvre pour en être dignes.

Nous venons de vivre une période unique, que nous n'oublierons probablement jamais. Ces circonstances nous donnent encore plus de motivation face aux attentes justifiées de nos concitoyens et aux défis que nous allons devoir relever

ensemble. Plus que jamais, nous sommes déterminés à donner le meilleur de nous-mêmes au service de Chinon et de tous ses habitants. Nous savons que nous pouvons compter sur l'engagement et la compétence des équipes de la Ville au service de notre cité.

Les circonstances exceptionnelles auxquelles nous sommes confrontés ne nous font renoncer à aucune de nos ambitions. Notre action s'inscrira, bien sûr, dans un contexte nouveau et plus exigeant. D'ores et déjà, nous retenons trois éléments d'attention particuliers:

- En premier lieu, la crise économique, conséquence de la période de confinement. Nous devrons, avec la Communauté de Communes, être en capacité de soutenir dans la durée les acteurs économiques. Les moteurs de la dynamique de notre territoire doivent faire face à des difficultés inédites dès aujourd'hui et certainement pour les mois à venir ! Le plan de Relance Territorial qui a été adopté par le Conseil Municipal le 11 juin dernier constitue une première réponse. Il permet d'apporter des solutions immédiates. D'ores et déjà, près de 200 entreprises ont sollicité un appui. Les premières aides sont en cours de versement. Il est prévu, dans le futur, de renforcer ce plan pour faire face à l'évolution des besoins.
- En deuxième lieu, l'impact social de cette crise nécessite, bien sûr, toute notre attention. Le travail de solidarité mené par les acteurs en place, autour du Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S), a été remarquable. Nous continuerons à le soutenir sans réserve témoignant ainsi de la générosité de notre territoire envers ceux qui en ont le plus besoin.
- En troisième lieu, cette crise sanitaire a confirmé votre attachement au cadre de vie et au respect de l'environnement. Ces attentes renforcées trouveront un écho encore plus fort au sein de notre équipe municipale. Nous prendrons ensemble le virage attendu pour que nos pratiques et nos façons de vivre soient plus respectueuses de la planète.

Vous trouverez en pages 6 et 7 les axes principaux de notre projet pour les six années à venir.

Je souhaite réagir sur des évènement récents concernant les incivilités. En effet, le feu de poubelles au parking de la Brèche ou l'incident du camion bélier rue Rabelais, qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques, ont relancé le débat sur la sécurité dans notre ville. Comme nous en avons pris l'engagement, nous organiserons prochainement une concertation avec les acteurs concernés, commerçants ou habitants, afin ensemble de trouver des solutions adaptées. La question de la vidéo-protection sera posée à cette occasion.

Pour conclure, je suis très heureux que nous ayons pu organiser les Nocturnes artisanales qui ont marqué la reprise, tant attendue, des animations de notre cité.

Vous trouverez dans ce numéro le programme des événements à venir, et je remercie toutes celles et tous ceux qui vont s'engager pour continuer à animer notre ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Chinon!

Jean-Luc Dupont - Maire de Chinon Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire



Compétences et détermination le Maire Jean-Luc Dupont présente son équipe



DUPONT Jean-Luc - Maire de Chinon

C'est un scrutin historiquement long et unique que nous venons de vivre tout au long de ces trois derniers mois. Des semaines de campagne municipale ponctuées par la peur du COVID, une économie en berne et de nombreux questionnements sur l'avenir. C'est dans ce contexte particulier que le 2ème tour des élections a eu lieu, le dimanche 28 juin, actant la victoire de la liste «L'Union pour Chinon» portée par le maire sortant Jean-Luc Dupont, avec 54.38% des voix face à la liste «Chinon c'est vous» de Laurent Baumel avec 45.61%. A noter un taux de participation de 52,84%.

Majorité municipale : « L'Union pour Chinon »



MAUCORT Éric 1er Adjoint au Maire



LAMBERT Christelle 2ème Adjointe au Maire



DAMMERY Daniel 3ème Adjoint au Maire



LAGRÉE Sophie 4ème Adjointe au Maire



DUCHESNE Jean-Luc 5ème Adjoint au Maire



BOISNIER Chantal 6ème Adjointe au Maire



GOUPIL Patrick 7^{ème} Adjoint au Maire



NARDI Jean-Marc Conseiller Municipal délégué



BERGER Hélène Conseillère Municipale déléguée



DAUDIN Jean-François Conseiller Municipal délégué



GACHET Marylène Conseillère Municipale déléguée



PLANCHON Arnaud Nicolas Conseiller Municipal délégué



Délégations des adjoints

MAUCORT Éric - 1er Adjoint au Maire

En charge de l'Environnement, du Développement durable, de la Propreté, du Cadre de vie, des Infrastructures, des Bâtiments et de la Voirie...

LAMBERT Christelle - 2ème Adjointe au Maire En charge de l'Education, de la Jeunesse, de la Citoyenneté et du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

DAMMERY Daniel - 3^{ème} Adjoint au Maire En charge des Ressources Humaines et de l'Action Sociale.

LAGRÉE Sophie - 4ème Adjointe au Maire En charge de l'Attractivité, du Rayonnement de la Ville, de l'Action Coeur de Ville, des Foires et Marchés, des Jumelages, des Cérémonies et de l'Evénementiel.

DUCHESNE Jean-Luc - 5^{ème} Adjoint au Maire En charge de la Culture, du Patrimoine, du Sport, de la Vie associative et de la Vie des quartiers.

BOISNIER Chantal - 6^{ème} Adjointe au Maire En charge de l'Urbanisme, de l'Accessibilité et des ERP.

GOUPIL Patrick - 7^{ème} Adjoint au Maire En charge de la Communication.

Conseillers délégués

NARDI Jean-Marc

Dans les domaines de la santé, de la solidarité, de l'emploi et du logement et suivi des décisions auprès de l'Adjoint délégué à «l'action sociale».

BERGER Hélène

Dans le domaine de l'environnement et suivi des décisions auprès de l'Adjoint délégué à «l'environnement».

DAUDIN Jean-François

Aux associations sportives et suivi des décisions auprès de l'Adjoint délégué au «sport».

GACHET Marylène

Aux associations et suivi des décisions auprès de l'Adjoint délégué à la «vie associative et la vie des quartiers».

PLANCHON Arnaud Nicolas

A l'organisation des réunions de quartiers, animation des référents de quartiers auprès de l'Adjoint délégué à la «vie de quartiers».























Opposition municipale: « Chinon, c'est vous »

















Le projet 2020-2026 pour la Ville de CHINON Trois orientations majeures au service de douze engagements

En nous élisant, vous avez choisi de nous confier la réalisation d'un projet étudié pour la durée du mandat, de 2020 à 2026. Il suit **trois volontés bien affirmées** qui s'illustrent par **douze engagements pour Chinon**.

Les **trois orientations majeures** pour la Ville de CHINON vont ainsi guider l'action de l'équipe municipale durant les six prochaines années :

- une ville gérée avec responsabilité
- une ville dynamique et accueillante où il fait bon vivre
- une ville au patrimoine, respecté, préservé et embelli

Nous voulons donc,

<u>en premier lieu,</u> <u>une ville gérée avec responsabilité.</u>

Grâce aux équilibres financiers retrouvés, nous abordons ce nouveau mandat avec plus de sérénité, mais totalement déterminés à conserver une gestion attentive et prudente. Ceci n'empêche aucunement l'ambition et la volonté de mener à bien des projets majeurs pour notre cité.

- ENGAGEMENT N° 1: Les taux actuels d'imposition seront maintenus sur toute la durée du mandat.

C'est une orientation fondamentale dans une période où nous devrons soutenir tous ceux qui subiront les effets durables de la crise économique.

- ENGAGEMENT N° 2 : La maîtrise des dépenses de fonctionnement sera poursuivie pour dégager les moyens nécessaires à l'investissement.

C'est l'investissement qui permettra l'amélioration des équipements communaux au service de la qualité de vie, de l'activité économique et de l'attractivité de la ville.

- ENGAGEMENT N° 3 : Le lien de proximité avec la population sera renforcé pour une meilleure information et pour développer la participation citoyenne.

La période de confinement a illustré le besoin de proximité et l'importance de la solidarité au sein de notre communauté locale.

Nous allons notamment faire évoluer nos outils de communication. Mais aussi renforcer le rôle des conseillers référents de quartier, et mettre en place des réunions de présentation et de concertation des projets en amont des décisions.

- ENGAGEMENT N° 4 : Une démarche systématique d'analyse environnementale sera intégrée dans toutes les actions et tous les projets municipaux.

Les attentes d'un changement dans nos modes de vie et nos façons d'agir sont encore renforcées.

Nous souhaitons favoriser les circuits courts, la production locale et l'emploi local.

<u>Comme</u> <u>deuxième orientation majeure,</u> nous voulons aussi

une ville dynamique et accueillante où il fait bon vivre.

Chinon est une ville du bien vivre, une ville du bon vivre. Nous devons y concilier la beauté et l'attrait d'une cité médiévale avec le confort de vie et la qualité de service d'une ville ancrée dans la modernité. Le programme Action Coeur de Ville sera un levier essentiel pour servir cette ambition.

 ENGAGEMENT N° 5 : Les espaces publics seront adaptés aux besoins de tous en créant de nouveaux lieux dédiés, en particulier à la petite enfance et à la jeunesse, tout en continuant à faciliter les déplacements et les accès des personnes à mobilité réduite et des seniors.

Si les **Maisons de Santé**, dont l'importance est toujours plus cruciale, sont d'ores et déjà engagées, les efforts doivent être poursuivis pour permettre l'accès de tous aux services essentiels.

Parallèlement, nous poursuivrons l'implantation des équipements de loisirs pour les jeunes, en créant notamment **un nouveau City stade** dans le quartier des Courances.



- ENGAGEMENT N° 6: Le cadre de vie des habitants sera embelli en poursuivant l'amélioration de la propreté de l'espace public, de l'éclairage et du fleurissement.

Pour les habitants qui se sont encore rapprochés de notre cité, durant le confinement, mais aussi pour l'attractivité touristique.

De même, nous travaillerons à repenser toutes nos entrées de ville et leurs ronds-points.

- ENGAGEMENT N° 7 : Le soutien aux associations, notamment culturelles et sportives sera conforté, dans leurs actions de formation auprès des jeunes.

Les associations, dont le rôle dans l'animation de notre ville est crucial, ont souffert des conséquences de la période de confinement. Leur renaissance doit être accompagnée.

Nous souhaitons en particulier créer dans l'ancien Centre technique municipal **des boxes sécurisés** et adaptés aux besoins de stockage des associations.

- ENGAGEMENT N° 8 : Le programme Action Coeur de Ville sera mis en oeuvre en accompagnant la réhabilitation des logements vacants et en soutenant le développement de l'activité économique et touristique ainsi que la création d'emplois.

L'action déterminée menée pour intégrer Chinon au dispositif national nous donne un atout essentiel au service de l'attractivité de la ville.

Cela permettra aussi **d'augmenter l'attractivité du cinéma** en centre-ville par la construction de deux salles supplémentaires.

Comme nous mettrons en place **des navettes écologiques** au service des habitants et des touristes, en complément des transports existants.

- ENGAGEMENT N° 9 : La lutte contre les nuisances sonores, les nuisances liées aux déjections animales, les dépôts sauvages et autres incivilités sera amplifiée.

La période de confinement a permis de retrouver la quiétude à laquelle chacun aspire légitimement. Le retour à une vie « normale » doit conserver cette qualité de vie. Pour ce faire, nous étudierons l'installation, de façon ciblée, et en concertation avec les riverains, d'un système de vidéoprotection.

Enfin, troisième orientation, nous voulons également,

une ville au patrimoine respecté, préservé et embelli.

Pour les Chinonaises et les Chinonais, mais aussi pour tous ceux qui viennent séjourner à Chinon, nous nous engagerons pour la préservation d'un patrimoine naturel d'une qualité rare, mais aussi pour la valorisation du patrimoine historique dont nous avons hérité.

- ENGAGEMENT N° 10 : Un programme pluriannuel de rénovation du patrimoine communal, en particulier dans les écoles, sera engagé.

Le contexte particulier de réouverture des écoles a mis en exergue l'importance de la qualité des locaux et des conditions d'accueil. Cela se concrétisera dès cette année par la rénovation thermique de l'école Jacques-Prévert. Ou, avant la fin du mandat, par la reconstruction sur place de l'école Claude-Monet, et l'extension du restaurant scolaire Mirabeau.

- ENGAGEMENT N° 11 : Notre patrimoine naturel sera préservé, entretenu et valorisé.

La période de confinement a renforcé le lien et l'attention aux espaces naturels de proximité dont nous n'avions parfois pas totalement conscience.

Nous comptons **valoriser l'île de Tours** comme un belvédère sur la Vienne et sur la ville historique, comme nous soutiendrons et encouragerons les initiatives citoyennes en relation avec le patrimoine naturel.

ENGAGEMENT N° 12 : Certaines places et voies de liaison seront réaménagées pour renforcer l'attractivité du Centreville.

La période d'isolement nous a privés des liens sociaux si intégrés à la culture rabelaisienne. Nous voulons retrouver les lieux de convivialité. Cela passera par le **réaménagement de la Place Victoire**, et des actions pour redonner encore plus vie à nos places publiques et en faire des lieux de rencontre et de convivialité.

Ce projet est clair, ambitieux et équilibré. Il sera conduit avec détermination pour le renforcement du commerce, de l'activité économique et de l'emploi, pour la politique sociale et le logement, pour la promotion de notre patrimoine naturel et historique, pour l'animation touristique et sportive.

En fin d'année, **nous définirons les grandes orientations et priorités pour le mandat** en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, économique et sociale, afin de les hiérarchiser.

Ce projet devra, bien sûr, être adapté aux conséquences de la période de confinement et de la crise que nous traversons. Certaines conséquences de cette crise sont déjà visibles, mais certains effets se révèleront plus tard. C'est dès maintenant, et en nous inscrivant dans la durée qu'il faut intégrer cette situation nouvelle.

Nous ne renonçons à aucune de nos ambitions, mais nous les inscrivons dans ce contexte nouveau, avec une volonté renforcée de réussir ensemble pour notre ville et pour ses habitants.

Votre maire Jean-Luc DUPONT



C'est toujours en respectant le protocole sanitaire demandé par l'Etat que le Conseil Municipal a élu le nouveau Maire de Chinon, Jean-Luc Dupont, le vendredi 3 juillet.

Un conseil masqué mais très solennel qui renouvelle le maire dans ses fonctions pour 6 ans.















Votre cinéma Le Rabelais ouvre tout l'été



• Gilles De Laage, Président de l'association

Le cinéma «Le rabelais» a rouvert depuis le 22 juin. Gilles De Laage, Président de l'association, fait le point sur la période de confinement et sur la reprise de l'activité.

Chinon Infos : Ce confinement est historique pour les cinémas, comment avez-vous vécu cette période ?

Gilles De Laage : Nous n'avons pas été inactifs car nous avons préparé le festival de septembre.

D'habitude, on se retrouve à partir de mijanvier, tous les mardis, pour visionner deux à trois films suivant le thème du festival choisi préalablement en décembre lors du conseil d'administration.

Cette année, le thème sera «Rebelles».

Pendant la période de confinement, nous avons continué le visionnage des films pour faire des choix de programmation avec une quinzaine de personnes de l'association.

Pour la partie exploitation de la salle, les deux salariés, Guillaume Delaleu Directeur et Isabelle Ayad ont été mis au chômage partiel. Un cinéma a une partie de maintenance obligatoire pour son matériel. Les cinémas, dans leur conception, n'ont pas été faits pour s'arrêter. La dernière période connue remonte à la guerre de 40 et la période avait été moins longue.

Il y a aussi toute la partie gestion comptable avec les factures à régler.

Et pour finir, la partie concernant la recherche des films pour le public. Guillaume s'occupe des films pour adultes tandis qu'Isabelle s'occupe de la programmation pour enfants. Il faut savoir que normalement le Festival de septembre compte autant d'entrées adultes que d'entrées enfants. Cette année ce ne sera

malheureusement pas le cas. Nous n'aurons pas beaucoup d'écoles, juste peut être les lycéens. L'année dernière il y a eu 1600 scolaires venant de Chinon, des communes voisines et même de Langeais. Malgré tout, on essaye de voir comment proposer quelque chose en direction des plus jeunes.

Chinon Infos: Avez-vous pu toucher des aides afin de maintenir votre activité?

Gilles De Laage: En termes de gestion pure, nous ne sommes pas les plus mal lotis même si la perte nette pour l'association est d'à peu près 3000€ par mois. Nous avons bénéficié des dispositifs en place. La ville a maintenu sa subvention dans son intégralité et nous a versé une première partie début mars. Nous avons aussi obtenu les 1500€ de l'Etat en mars et avril. Nous n'avons pas demandé de prêt de trésorerie car comme tout prêt il faut un jour rembourser et nous n'avons pas cette capacité. Nous espérons qu'en septembre, l'activité reprendra normalement.

Chinon Infos: Vous avez rouvert le 22 juin et vous avez prévu de le rester cet été, comment gérez-vous cette reprise?

Gilles De Laage: On était très content de rouvrir et de retrouver certains habitués dès la première séance. Après il y a eu un très gros travail à effectuer avant la réouverture car la salle a été fermée plus de 3 mois. J'en profite pour remercier les services de la ville qui ont œuvré pour que tout soit impeccable que ce soit en extérieur ou en intérieur.

Au niveau du protocole, tout est mis en place pour rassurer les gens. Nous avons une entrée et une sortie différenciées pour le public. Le port du masque est obligatoire dans l'espace commun donc le hall. Une fois dans la salle, c'est comme dans les restaurants, une fois assis on peut le retirer. On demande également de laisser une place entre des groupes différents.

Chinon Infos : Vous avez décidé d'ouvrir tout l'été, pourquoi cette décision ?

Gilles De Laage : On a discuté avec le service Culturel pour connaitre l'offre culturel de cet été sur le territoire de la Communauté de Communes. On s'est rendu compte que seuls les mardis à Saint-Mexme étaient maintenus et l'exposition proposée par le musée Le Carroi. Un été particulièrement calme où le rôle du cinéma en centre-ville prend toute son ampleur. Nous avons un vrai rôle d'animation, de gestion du public c'est pourquoi nous avons décidé de rester ouvert. Par contre, nous proposerons moins de séances mais nous maintiendrons les séances de 20h30. Nous allons aussi avoir quelques sorties nationales avec deux ou trois films très porteurs. Nous souhaitons proposer des films grand public à visée familiale pour que parents, enfants et grands parents puissent en profiter. Nous travaillons aussi vers une programmation très jeune public comme on le fait régulièrement les dimanche matins. Nous avons un rôle important à jouer sur le

territoire surtout après cette crise sanitaire sans pareil.

Le cinéma fait encore rêver et nous allons continuer dans ce sens.

Action Coeur de ville : les actions clès du programme

Le programme Action Coeur de ville est plus que jamais nécessaire pour notre territoire : ce sont des ressources essentielles pour redresser l'attractivité de Chinon.

Le programme d'actions avait été signé le 20 décembre par ses financeurs, et notamment la ministre Jacqueline Gourault. Dans le contexte actuel de crise, nous avons renouvelé auprès de l'Etat notre engagement à conduire les actions prioritaires du programme :

La réhabilitation de l'habitat : une OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat) est en cours de lancement pour résoudre, en priorité, les situations liées à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants. Cela se traduira notamment par des aides incitatives à destination des propriétaires.

L'extension-modernisation du cinéma en son emplacement : identifié comme un attracteur clé de notre coeur de ville, le cinéma confirme cette position au regard des entrées réalisées depuis sa réouverture mi juin. Afin de le conforter encore, l'ADRC (agence pour le développement régional du cinéma) étudie les possibilités d'agrandissement.

L'arrivée d'un chef de projet Coeur de ville : maintenant que le programme a été défini en coopération avec l'ensemble des acteurs, il est nécessaire que sa mise en oeuvre soit animée par un spécialiste, à Chinon, à temps plein.

Ce chef de projet Coeur de ville arrivera en septembre.

Fabien Morin, Chef de projet Coeur de ville, dès la rentrée.

Nous avons trouvé la perle rare pour prendre soin de notre coeur de ville! Fabien Morin est spécialiste de la redynamisation du commerce. Après quelques années en Chambre de Commerce, il a créé et animé son propre cabinet de conseil aux collectivités pendant 7 ans. Il est ensuite devenu Manager de Commerce dans deux collectivités en région parisienne.

Ses premiers pas à Chinon ? « Je compte tout d'abord rencontrer les partenaires et les commerçants puisque nous allons maintenant collaborer pendant plusieurs années. Le plan d'actions Coeur de ville est ambitieux, c'est un travail collectif à réaliser, nous n'en sommes qu'au tout début du chemin!»



Vous l'imaginez comment ?

• Une rentrée timide pour le cinéma

Chinon à la carte : une campagne estivale pour attirer les touristes

Dans un contexte d'évolution du tourisme consécutive aux événements sanitaires (limitation des déplacements, baisse de la fréquentation internationale), Chinon se mobilise pour promouvoir son image et ses atouts, en ciblant notamment les visiteurs présents cet été dans la région. Initiée par la Communauté de communes, cette campagne de communication va se déployer dès la mi-juillet et pendant tout l'été, à partir d'un concept de cartes postales illustrées qui seront mises à disposition des habitants et des visiteurs, partout dans la ville et dans les lieux touristiques de la région.

Virginie Morgand, une jeune illustratrice en vue (L'Occitane, Ville de Paris, Christian Dior, 24h du Mans), a été choisie pour réaliser ces cartes qui dessinent un panorama imagé et original de Chinon, en représentant ses principales curiosités : le patrimoine et l'histoire médiévale, le vignoble et l'art-de-vivre, le cyclotourisme et l'environnement naturel.

La campagne a trois objectifs, à court et plus long terme : faire venir et découvrir ; offrir un souvenir aux visiteurs ; diffuser cette nouvelle image de Chinon avec les cartes postales qui ont vocation à être conservées, affichées et surtout envoyées...

Les visuels seront également mis en avant sur les réseaux sociaux ; les acteurs locaux et les habitants seront invités à les partager pour devenir, le temps d'un été, les véritables ambassadeurs de leur ville!

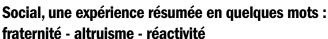






Social, commerce, éducation : trois secteurs impactés par le confinement





Dans un contexte sanitaire national si particulier, il convenait d'être réactif pour venir en aide aux plus vulnérables. Ainsi, la cellule d'appui développée par le pôle seniors – personnes âgées du CIAS a été opérationnelle dès le 20 mars et ce, jusqu'au 15 juin 2020.

Son objectif principal qui était de répondre aux besoins primaires des personnes âgées, handicapées (courses alimentaires, pain, journal, pharmacie) a été largement atteint. Ce service gratuit, simple dans son organisation a conquis les utilisateurs et les volontaires.

Sous l'égide de Geneviève Gabillaud Mortier, Responsable du Pôle seniors - personnes âgées, la cellule d'appui ainsi initiée, a fonctionné uniquement sur la commune de Chinon, les autres municipalités ayant effectué ce service.

Volontariat

Pour rechercher des bénévoles, un appel a été lancé aux chauffeurs solidaires de l'association Transport Solidaire. Sept chauffeurs ont répondu positivement : quatre pour Chinon, un à Anché, un à Avoine, un à Beaumont en Véron.

Des habitants se sont mobilisés naturellement auprès du CIAS désirant agir vers les plus fragiles. Ainsi, quatorze volontaires bénévoles et deux agents ont œuvré pendant toute cette période pour les courses de proximité ou des appels de courtoisie. Des couturières bénévoles ont également offert leur aide pour réaliser des masques.

Cette période de crise a fait émerger de nouveaux besoins d'urgence, qui ont été gérés par une équipe de volontaires pleine d'énergie, enthousiaste et réactive à toutes les sollicitations.

Aujourd'hui plusieurs volontaires acceptent de poursuivre cette aventure selon leur disponibilité.

Les personnes aidées, respectueuses des volontaires et conscientes de cette volonté d'agir avec altruisme, ont été très satisfaites du service rendu, des rencontres comme des appels. On peut espérer que cet élan de fraternité ne s'arrête pas en si bon chemin.

Cet évènement marquera le pôle seniors - personnes âgées et a révélé plus que jamais sa capacité à réagir et à se mobiliser rapidement.

La cellule d'appui en quelques chiffres :

Mission « courses »:

- 26 personnes aidées de 52 à 91 ans, moyenne d'âge de 76,4 ans ;
- 20 personnes seules: 13 femmes et 7 hommes;
- 6 couples
- 104 missions effectuées: 1 seule mission pour 10 personnes, 2 à
 4 missions pour 5 personnes, 5 missions et plus pour 11 personnes;
- 10 volontaires bénévoles :
- Près de 10 sollicitations de personnes âgées, d'enfants, sans suites ;

Mission « appels de courtoisie » :

- 173 personnes recensées (moyenne d'âge non identifiée) ;
- 4 volontaires bénévoles ;
- 2 agents du CIAS;
- Nombre d'appels difficile à indiquer.

Le commerce, un secteur en grande difficulté

A Chinon, au sortir d'un confinement qui frappe durement l'économie locale, les commerçants et artisans du centre-ville sont inquiets, comme sur l'ensemble du territoire national. Ils le sont sans doute davantage, à raison, du fait de la forte dépendance de l'économie locale au tourisme, secteur particulièrement touché par les mesures sanitaires. Les perspectives de reprise à court et moyen terme reposent donc essentiellement, pour les commerces dont l'offre s'y prête, sur une mobilisation de la chalandise locale. Elle ne soulagera que très partiellement les activités qui ont absolument besoin de la clientèle touristique pour passer la morte-saison (bars, restaurants, guinguette, cavistes, épicerie fine, boutiques cadeaux et souvenirs, ambulants, etc.).





Pour les commerces, il importe donc de distinguer, au moment du déconfinement :

- Les activités de première nécessité qui ont été épargnées, pendant toute la durée du confinement, par les fermetures administratives, moyennant des aménagements sanitaires
- Les activités qui n'ont pas fait l'objet de fermetures administratives, mais dont la fréquentation s'est effondrée en raison des restrictions de déplacement : hôtellerie, résidences de tourisme, gites, chambres d'hôtes.
- Les activités qui ont fait l'objet de fermetures administratives et qui ont pu rouvrir le 11 mai moyennant des aménagements sanitaires : coiffeurs, salons de beauté, parfumeurs, habillement,
- Les activités «non essentielles» qui ont fait l'objet de fermetures administratives et qui n'ont pu rouvrir que le 2 juin avec des aménagements sanitaires pénalisants : bars, restaurants.
- Dans toutes ces activités, il faudrait également distinguer celles qui ont pu, de par la nature de leur produit ou de leur service, développer des organisations compensatoires ou complémentaires (vente à emporter, click and collect, commande à distance et livraison, etc.) et celles dont l'activité n'a pas permis ce type de compensation.

Qu'il soit intervenu le 11 mai ou le 2 juin, le déconfinement a débuté par une courte période de «décompression» et de «rattrapage» liée aux besoins matériels ou psychologiques non assouvis pendant les 3 mois de confinement (coiffeur, terrasses, par exemple).

En l'absence de clientèle touristique, cette phase, qui a duré une dizaine de jours, a été alimentée exclusivement par la chalandise locale.

Les premiers retours du déconfinement commercial indiquent donc une reprise très fugace, suivie d'un plateau très inférieur à la normale, entraînant des fonctionnements en mode dégradé associés à une absence de visibilité à moyen et long terme.

Et l'avenir?

C'est dans ce contexte de crise économique que La communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CC CVL) et les communes se mobilisent pour mettre en place un plan de relance local afin de parvenir à une reprise économique locale, forte et durable. Ce plan de relance économique passe par la mise en place d'un déblocage de plus de 700 000 € pour soutenir l'économie locale.

Cette opération vient compléter le fonds de relance mis en place par la Région Centre-Val de Loire et le fonds national de solidarité de l'Etat.

Avec ce plan, la CC CVL s'engage à participer à la revitalisation du territoire, en aidant à son niveau les entreprises en difficulté, le commerce local mais aussi les secteurs touristique, culturel, associatif et sanitaire et social.

La CC CVL souhaite pouvoir identifier rapidement les structures, entreprises, associations, personnes fragiles des communes pour que les mesures soient le plus conforme au plan de relance territorial.

Pour ce faire, elle a créé une adresse pour recenser rapidement les difficultés : plan-de-relance@cc-cvl.fr

Et dès maintenant elle travaille pour établir un diagnostic précis et pour ce faire elle s'engage à contacter toutes les entreprises locales afin d'appréhender les difficultés existantes.

Education, deux mots : adaptabilité et solidarité

Marie Brun, Directrice de l'école maternelle Jacques-Prévert et Aurélien Bargas, directeur de l'école élémentaire Jacques-Prévert, ont vécu une période inédite, pleine de doutes, de questionnement, de partage, de solidarité, durant laquelle ils se sont adaptés aux différentes situations liées à la crise.

En effet, dès le début du confinement, l'établissement Jacques-Prévert a été choisi comme lieu d'accueil pour les enfants des

personnels prioritaires. Il a donc fallu mettre en place des protocoles sanitaires et adapter les classes et les locaux pour recevoir au mieux les enfants. Une vraie solidarité est née entre les différents directeurs et les enseignants des autres écoles de Chinon qui ont assuré des permanences de direction et de garde d'enfants surtout pour la maternelle.

Une expérience qui a permis de fédérer encore plus une équipe déjà soudée au préalable, que ce soit les enseignants, les ATSEM et le personnel de cantine.

Une première phase qui a duré jusqu'aux vacances de printemps avec l'annonce par l'Etat d'une réouverture des écoles le 12 mai. Une rentrée difficile à organiser sachant que l'école accueillait déjà des enfants et qu'il fallait préparer et désinfecter les locaux en même temps. C'est pourquoi et après concertation avec l'Inspection de l'Education Nationale et la mairie, la rentrée sera repoussée au 18 mai avec une répartition des classes et des élèves pour respecter le protocole demandé.

Une période difficile avec un protocole très lourd à mettre en place (accueil différé, mise en place de groupes restreints, répartition sur différentes journées, ...) qui s'échelonnera jusqu'en juin avec l'annonce de la reprise de l'école obligatoire pour tous.

Les protocoles évoluant encore, Marie Brun et Aurélien Bargas doivent à nouveau s'adapter et changer leur mode d'accueil. Une rentrée qui permettra à quasiment 100% des enfants de se retrouver et de partager leur vécu avec leurs camarades et leurs enseignants.

Mention spéciale pour Nathalie Breton, qui gère l'accueil périscolaire et qui a dû accueillir pas moins de 90 enfants faisant preuve d'une grande créativité pour assurer les gestes barrières avec des effectifs d'une telle ampleur.

Et la rentrée de septembre ? Après avoir testé toutes les modalités d'accueil possibles durant ces derniers mois, Aurélien et Marie se veulent rassurants et se disent prêts à recevoir les enfants en septembre quel que soit le protocole sanitaire imposé par le gouvernement.





Des formations pour un emploi



Greta Val de Loire

Formations métiers

- Auxiliaire de vie et éducateur familial: MCAD (mention complémentaire Aide à domicile)
- Technicien de maintenance industrielle (nouveau! Bac Pro MEI en apprentissage à Tours)
- Électricien industriel
- > Tuyauteur

Remises à niveau

Français | Anglais Maths | Comptabilité Bureautique | Internet Français langue étrangère

Préparations aux concours

- > Administratifs | Ambulancier **Certifications**
- CléA | DCL | Pix | Toeic | Tosa Voltaire





FORMATION

Greta Val de Loire 02 47 21 00 63 22 Pl. J. d'Arc à Chinon

@greta-vdl.fr



PIERRE & BERTRAND COULY

Visites · Dégustations Escape Game • Gyropode dans les vignes



© 02 47 93 64 19

Ouvert tous les jours 10h00 - 12h30 • 14h00 - 18h30

www.pb-couly.com

contact@pb-couly.com

Rond Point des Closeaux Route de Tours • CHINON



Une nouvelle vision de la vie

DU LUNDI AU SAMEDI

9H à 12H30 et de 14H à 19H

1, rue du Commerce - 37500 CHINON

02 47 93 98 08

optic2000.chinon@gmail.com

Vincent Biarnais, Opticien diplômé







CHINON - 11, avenue St Lazare 02 47 93 01 98

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30 et le dimanche matin











VOS COURSES SUR INTERNET

ROIS

PVC

ALU



ARTISAN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Gaëtan BOURNEL

Neuf et restauration - Escaliers en tous genres

- Fenêtres Portes Volets roulants
- Fermetures vitrages
- Portails clôtures
- Parquets • Agencements cuisine et salle de bains
- · Isolation cloisons sèches
- Ébénisterie

02 47 93 18 42 gaetan.bournel@orange.fr

www.menuiserie-bournel.fr

22, rue des Grésillons - CHINON • 99 route de Richelieu - RIVIÈRE

plus de 40 ans à votre service

- > Chauffage Toutes ÉNERGIES
- Ventilation double flux
- > Salle de bains
- Climatisation

BENAIS BEUXES - CHINON

Maintenance

02 47 970 970

www.sarltregret.com



Olivier Debré à Chinon





dans la masse, le violet est travaillé par le peintre pour obtenir une teinte s'harmonisant avec les fresques présentes dans le monument.

La mort du peintre, en 1999, donne un coup

d'arrêt au chantier, qui ne reprendra qu'en 2005, avec le choix du maître verrier qui doit travailler au plus près des éléments fournis par Debré. L'entreprise Vitrail France (Didier Alliou et Emmanuel Putanier), propose alors une technique pour créer des vitraux sans plomb, en réalisant un collage des verres de couleur sur du verre blanc, ce qui permet de préserver la fluidité des formes colorées, tout en allégeant le poids des verrières, facilitant leur insertion technique dans le monument

2020 est l'année du centenaire de la naissance d'Olivier Debré, artiste né le 14 avril 1920, qui a beaucoup vécu et travaillé en Touraine. Les grandes toiles représentatives de son art sont inspirées par les paysages de Loire, mais n'en sont pas la représentation figurative : «Je me défends d'être un paysagiste. Je traduis l'émotion qui est en moi devant le paysage...Ce n'est pas ma volonté qui intervient mais l'émotion qui me domine. »

La Mairie de Chinon possède une de ses toiles : « la métamorphose de Chinon ou la translation de Jeanne la France ». Peinte à l'origine pour le lycée Rabelais, elle a trouvé un écrin qui la met plus en valeur dans le salon d'honneur de l'Hôtel de ville. Le lycée quant à lui conserve désormais deux lithographies, visibles dans les bâtiments administratifs.

Vers la fin de sa vie, Olivier Debré s'est intéressé à l'art du vitrail, et a fourni des modèles pour plusieurs églises. En 1998, il remporte le concours pour la création des vitraux dans le massif occidental de la collégiale Saint-Mexme, alors en pleine restauration. Les cartons qu'il présente sont composés de formes épurées, découpées dans des papiers de couleur et collés sur le dessin de chacune des fenêtres. Si le bleu, le jaune et l'orange sont des papiers colorés

Outre la technique novatrice utilisée, les verrières abstraites de Saint-Mexme se distinguent des

vitraux traditionnels par leur transparence. De l'intérieur ils dévoilent le paysage, ses volumes et ses perspectives, et génèrent une lumière très douce, créant par beau temps des reflets changeants sur la blancheur du tuffeau. La nuit au contraire, l'éclairage qui les met en valeur permet d'apercevoir de l'extérieur les fresques et l'architecture du monument.

A l'occasion de ce centenaire, les cartons originaux d'Olivier Debré sont visibles au Carroi, musée d'arts et d'histoire, ouverture du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2020, de 14h à 18h du mercredi au lundi – entrée gratuite.

Les vitraux seront visibles lors des visites guidées « couleurs de la collégiale Saint-Mexme », du 9 juillet au 30 août, tous les dimanches et tous les mercredis. Départs à 15h30 et 17h30 de l'Office de Tourisme. Tarif : 5€/3€, gratuit pour les moins de 18 ans. Port du masque obligatoire et jauge limitée à 6 personnes, réservation recommandée à l'Office de Tourisme, 02 47 93 17 85.



Des travaux pour améliorer votre cadre de vie

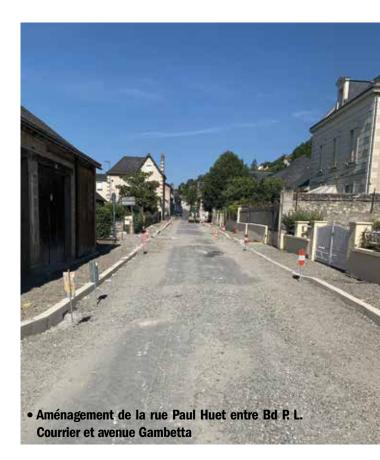
Aménagement de la rue Paul Huet entre le boulevard Paul-Louis Courrier et l'avenue Gambetta

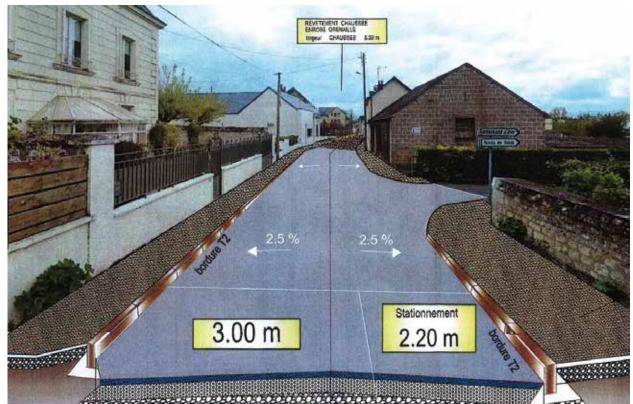
L'enfouissement des réseaux aériens a été terminé en mai 2020, les travaux de voirie sont en cours jusqu'à septembre et comprendront :

- Reprise du réseau d'assainissement pluvial
- Réduction de la largeur de la chaussée à 5,20 m permettant ainsi d'élargir les trottoirs, en particulier côté n° impairs (sud) : ce trottoir aura une largeur de 1,50 m conforme aux normes personnes à mobilité réduite
- Réalisation d'un plateau ralentisseur au droit de la Bibliothèque afin de réduire

la vitesse des usagers en complément de la Réduction de largeur de la chaussée

- Pose de nouveaux candélabres
 à leds : amélioration de l'éclairement et réduction des frais de consommation en énergie électrique (environ 40%)
- Matérialisation de places de stationnement le long des trottoirs par intermittence créant ainsi des chicanes destinées à réduire la vitesse des usagers
- Projet réalisé après accord de l'Architecte des Bâtiments de France notamment sur le volet architectural : bordures couleur beige clair, enrobé couleur sur trottoirs, marquage au sol (places stationnement, passages piétons) réalisé à l'aide de clou et non en peinture routière.
- Travaux réalisés par entreprise TPPL.







Stade Bourdon

La ville va créer des vestiaires arbitres, afin de répondre aux demandes de la Fédération française de Rugby.

Ces travaux seront aussi l'occasion de rendre accessible la tribune aux personnes à mobilité réduite et d'améliorer le cheminement entre les différents espaces.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet BVR architectes. Le démarrage des travaux est prévu pour début 2021.

Ecole Jacques-Prévert

Une consultation pour le choix d'un maitre d'œuvre est en cours afin d'améliorer les performances énergétiques de l'élémentaire, du réfectoire et du bâtiment annexe.

Les travaux consisteront principalement à des modifications de façades, avec la suppression de surfaces vitrées inutiles, le renforcement de l'isolation et la modification des menuiseries extérieures.

L'accessibilité des bâtiments sera également traitée lors de ces travaux.

Les études en concertation avec l'équipe enseignante seront réalisées à partir de septembre 2020, les travaux seront effectués en 2021 et 2022.

Bulle de Tennis

Passage de l'éclairage à leds avec une réalisation pour juillet 2020.

Ancien CTM

Lancement d'une consultation pour le choix d'un programmiste, afin de définir la réhabilitation de l'ancien CTM, destiné à accueillir des associations.

L'étude qui en ressortira, sera un véritable support afin d'optimiser au mieux les surfaces disponibles en fonction des associations présentes.



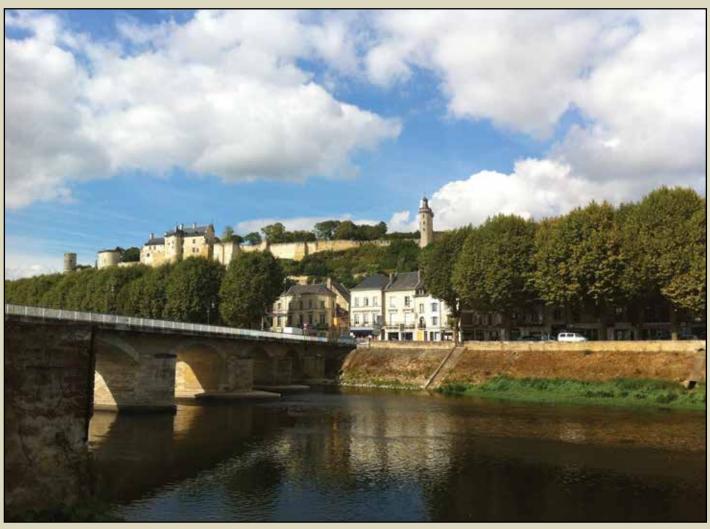


Les travaux d'été à l'école Jacques-Prévert

- Réfection des sols des salles de classes élémentaire
- Remplacement de l'éclairage par des pavés à leds.









L'association ERCA LAB à Avoine offre des visières pour protéger du COVID

ERCA LAB, comprendre « Electronique Radio Club Avoine », c'est une association de passionnés qui a été créée il y a plus de 30 ans par Daniel Tomsik, son président.

Un club qui réunit d'anciens électriciens, électroniciens, informaticiens et qui a décroché le statut de LAB reconnu par l'Etat au niveau de l'Education Nationale pour donner des cours. Des cours donnés plusieurs fois par semaine à un public âgé pour les familiariser aux nouvelles technologies, aux écrans et aux démarches par internet souvent mal vécues par cette tranche d'âge. Une

vingtaine de personnes qui viennent se former grâce aux membres retraités mais actifs de l'association.



II y a aussi des ateliers proposés pour les membres de l'association les lundis et mardis après-midis où on traite plutôt de domotique et aussi d'impression 3D. Le vendredi c'est la foire aux questions, le jour où on se réunit pour résoudre les soucis techniques des uns et des autres. Des gens de toutes formations avec des profils

souvent différents, électroniciens, informaticiens, médecins, contrôleur technique sur véhicule, ouvrier SNCF... un club très hétéroclite qui en fait sa richesse.

C'est par le biais d'un de ses membres, Fabrice Jeuslin, que l'aventure commence. Soucieux de se protéger et de protéger sa famille suite au COVID, il recherche via Facebook des astuces pour créer des visières de protection. Il récupère des plans sur Internet et avec ses enfants commencent à en sortir via son imprimante 3D. La chose a l'air simple quand on en parle mais c'est très technique et plusieurs essais seront nécessaires avant d'obtenir un produit viable.



Après la famille, ce sont les amis qui sont intéressés ... puis les personnes du club ... et de fil en aiguille, les membres se lancent également dans la création des visières pour pouvoir fournir gracieusement les personnes en contact direct avec le virus.

Le Maire d'Avoine, Didier Godoy leur fournit gracieusement des feuillets plastiques servant pour la reliure de rapports et nécessaire à la création de la protection faciale.

Le Carrefour city d'Avoine sera le premier à bénéficier de ces dons suivra le pôle de santé, les services de la Communauté de Communes, la ville de Chinon et bien d'autres puisqu'une centaine de visières a également été envoyée en Auvergne pour les pompiers. Une montée en puissance qui les a amenés à sortir plus de 1000 visières entre le mois d'avril et le mois de mai.

Un beau geste qui remontera jusqu'au Président de la Région avec qui le club a signé un partenariat pour obtenir des machines plus puissantes pour tous les clubs ayant participé à la création des visières. De nouvelles machines permettant de produire entre 8 à10 visières en même temps contre 2 en 1h30 avec l'ancien système.

Après cette aventure, riche d'émotions, de partage, de rencontres ... le club aspire à reprendre une vitesse de croisière dans ses activités. Car la médiatisation qu'ils ont connue leur a aussi ouvert de nouveaux horizons et de nouvelles demandes dans la création 3D. Et pourquoi pas proposer des animations dans les écoles autour de l'univers 3D avec démonstrations et créations d'objets en direct!

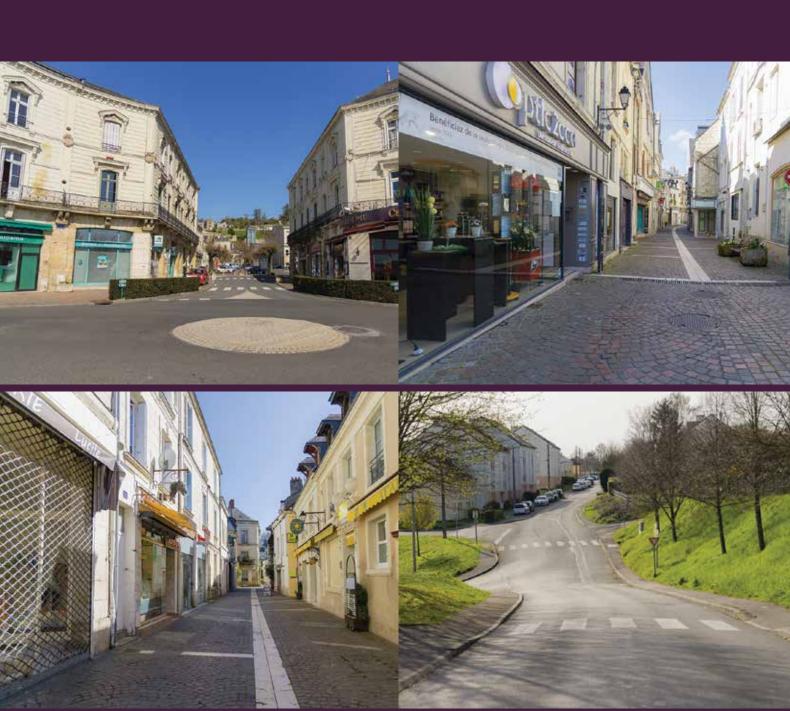


Chinon en confinement, retour en photos!





Ces derniers mois, notre douce ville de Chinon s'est endormie et le temps s'est un peu arrêté! Bien souvent des images parlent mieux que des paroles, on vous laisse donc découvrir notre cité à travers ce reportage photos réalisé par Fabienne Boueroux, photographe pour la Ville.





EXPRESSION LIBRE

L'Union pour Chinon

Les Chinonaises et les Chinonais ont choisi, pour les six prochaines années, le projet porté par l'équipe de l'Union pour Chinon.

Nous vous remercions toutes et tous très sincèrement de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant la gestion de Chinon pour les six prochaines années.

Notre projet a été enrichi au cours de nos nombreuses rencontres tout au long de cette campagne électorale. Tout d'abord, lors de notre séquence " A l'écoute des Chinonais(es)", ensuite lors des les réunions quartiers, et enfin à notre permanence ou en ville avec des échanges réguliers.

Malgré ce qui a pu être affirmé, aucun secteur n'est "abandonné" et le large soutien que ce projet a reçu, confirme qu'il correspond à vos souhaits et à vos attentes. Lors des deux tours de scrutin, vous l'avez d'ailleurs placé en tête dans tous les bureaux de vote.

Ce projet est porteur d'une ambition forte pour tous les quartiers de notre ville au bénéfice d'une attractivité renforcée, de la qualité de vie et de l'intérêt général.

Nous mesurons pleinement la responsabilité qui est la nôtre dans sa mise en oeuvre opérationnelle. Nous sommes dès maintenant à l'ouvrage pour engager les premières actions concrètes.

Nous respecterons les principes de concertation, d'écoute et de transparence que nous avons définis lors de la campagne électorale. Conformément à nos engagements, en plus des réunions de quartiers, nous mettrons en place des réunions systématiques de présentation et de concertation sur les projets en amont des décisions.

La répartition dans tous les quartiers de la ville des conseillers municipaux de l'Union pour Chinon permettra d'être à l'écoute, au plus près, de vos préoccupations. Les conseillers référents de quartier seront ainsi des acteurs essentiels de cette proximité avec les habitants. Ils auront pour mission de transmettre, en direct, vos demandes afin qu'elles soient encore mieux traitées qu'auparavant.

La carte des différents quartiers ainsi que l'identité et les coordonnées des référents de quartiers seront définis et communiqués au mois de septembre prochain.

Nous nous engageons à mettre en place les conditions d'un débat respectueux et constructif avec les élus représentant la liste "Chinon c'est vous" afin que toutes les sensibilités puissent s'exprimer.

Nous leur avons réservé des places dans chacune des commissions communales de façon à ce qu'ils puissent prendre une part active à nos travaux et qu'ils puissent ainsi peser sur les décisions municipales.

L'équipe qui a été choisie se montrera digne de votre confiance.

Nous disposons, parmi tous les élus de parcours et d'expériences différents qui sont extrèmement complémentaires et qui nous serviront pour répondre à vos attentes.

Nous pourrons aussi nous appuyer sur l'ensemble du personnel communal qui dispose de l'expérience et des compétences qu'il met au quotidien à votre service.

Enfin, nous sommes sûrs que le dynamisme et l'envie qui nous animent, nous permettront d'écrire ensemble, avec vous, un beau chapitre de l'histoire de notre cité.

Le maire, Jean-Luc DUPONT et son équipe

Extraits de la déclaration de Laurent BAUMEL au Conseil municipal d'installation du 2 juillet 2020

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mes premiers mots seront donc pour commenter le scrutin qui nous a amené

Nous sommes suffisamment respectueux du suffrage universel pour reconnaître qu'il vous a désigné pour les six ans qui viennent et pour ne pas prolonger ici, en conséquence, une campagne électorale déjà fort longue.

A l'heure d'inaugurer ses six années de mandat commun au service de la collectivité, nous voulons surtout rappeler ici que 3 330 de nos 6300 électeurs ne sont pas venus se prononcer sur le partage de nos responsabilités.

Le scrutin du 28 juin n'est, de fait, que la victoire d'une minorité sur une autre... Au-delà des 250 voix qui séparent à Chinon, en juin 2020, le succès de l'insuccès, il traduit une défaite collective de ce que nous sommes censés défendre en commun : la démocratie, la République, l'idée héritée des Lumières que l'on peut, par l'exercice de la citoyenneté, du droit de vote, apporter des solutions collectives aux problèmes de la cité...

Cet enseignement majeur du scrutin, en ce qui nous concerne en tout cas, nous ne l'oublierons pas. Nous n'abandonnerons pas l'idéal démocratique....

Nous continuerons demain de défendre des idées, de porter des propositions, et de relayer ici les attentes légitimes des habitants pour prendre notre part, au moins au plan local, à la reconstruction nécessaire du lien politique et de la confiance.

Nous continuerons tranquillement et fermement de souligner les enjeux - ceux notamment de la transition écologique, de la solidarité avec les plus fragiles, de la gouvernance démocratique, de la relance économique, de l'attractivité du territoire- et de pointer - quand il le faudra - les lacunes ou les illusions de votre politique. Ici, comme au plan communautaire, nous indiquerons chaque fois que nécessaire les alternatives possibles.

Nous serons aussi, à notre manière et avec nos moyens, les gardiens vigilants de la légalité et de la transparence de l'action publique, qu'il s'agisse par exemple de l'attribution des marchés ou, bien sûr, des obligations légales de déclaration du maire et président de la communauté de communes.

L'exercice de ce regard critique peut naturellement se déployer sans recourir aux polémiques artificielles ou aux batailles de procédure sur des sujets secondaires. Nous proscrirons toujours l'attaque et le dénigrement gratuit des personnes.

Je forme le vœu que cette attitude soit réciproque. Les nouveaux élus de la minorité devront s'habituer à ne pas exercer les responsabilités, je souhaite que ceux de la majorité s'habituent à l'existence même d'une opposition, et que nous nous attachions ensemble à un fonctionnement normal et digne de notre conseil municipal.







- le digestif et viscéral,
- la gastro-entérologie,
- la gynécologie,
- · l'ophtalmologie,
- l'orthopédie,
- la rhumatologie,
- l'urologie
- l'imagerie médicale

Le Bois de Gâtine - Route de Tours 37500 ST-BENOIT-LA-FORÊT

CHINON



Chinon Infos

votre magazine d'informations municipales distribué dans tous les foyers chinonais. Support idéal pour valoriser votre activité auprès d'une clientèle de proximité.

Pour tous renseignements: Philippe FRICHETEAU 02 47 39 56 10



HORY-CHAUVELIN

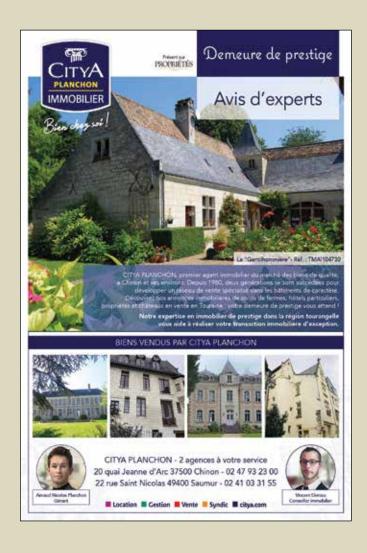


MAÇONNERIE PIERRE DE TAILLE **GROS ŒUVRE** RESTAURATION **DU PATRIMOINE** ET **MONUMENTS** HISTORIQUES

> 48, rue Marcel Vignaud **37240 AVOINE**

Tél.: 02 47 58 97 97 Fax: 02 47 58 88 89

e-mail: agence@hory-chauveliin.com







50 rue Georges Guynemer 37500 CHINON tél: 02 47 93 59 30 du lundi au samedi de 9h à 20h



application Mon E.Leclerc, votre assistant en magasin













E.Lecterc (1) LES ALLIANCES LOCALES

VALORISONS NOS PRODUCTIONS LOCALES

www.allianceslocales.leclerc

























